PORTRAIT DES UMF

AURORES-BORÉALES DE LA SARRE

Pour et par les résidents!





Des questions ? N'hésitez pas!

Sophie Doré-Veillette, R2

Résidente-coordonnatrice

sophie.dore-veillette@umontreal.ca

Notre équipe

- UMF rehaussée en 2009 et intégrée au GMF regroupant environ 26 omnipraticiens
- Capacité d'accueil : 5 R1 (juil 2015) et
 6 R2
- Infirmière praticienne spécialisée (IPS)
- Infirmières cliniciennes
- Psychologue
- Travailleuse sociale
- Médecins experts : locomoteur, obstétrique, diabète, ECG à l'effort, psychiatrie, chirurgie mineure, gériatrie, oncologie
- Secrétaires expérimentées
- Le CSSS offre la totalité des soins de première ligne et la majorité des soins de 2e ligne
- Centre hospitalier : 70 lits incluant l'unité de soins intensifs, urgence, psychiatrie, périnatalité, cliniques externes
- CHSLD: 182 lits incluant l'unité de réadaptation fonctionnelle intensive régionale et des lits de soins palliatifs

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

- La Sarre, ville dynamique entourée de lacs et de forêts boréales : un endroit idéal pour les amants de la nature et les adeptes de plein air
- Situé à 700 km au Nord-Ouest de Montréal

MRC d'Abitibi-Ouest : population d'environ 21 000 habitants

CLIENTÈLE

- Clientèle très variée composée de patients de tous les âges
- Grande diversité de cas : en région, les médecins de famille prennent en charge tous les cas, même les plus complexes. Les spécialistes agissent en tant que consultants en offrant un support aux médecins de famille. Cela nous permet de développer de bonnes habiletés dans diverses pathologies.
- Possibilité d'accepter des nouveaux patients au choix du résident. (ex : patient vu à l'urgence, sans rendezvous, en hospitalisation, etc.)



SÉQUENCE DES STAGES

PROGRAMME 24 MOIS

- 4 périodes de stage obligatoire à Montréal et/ou à Val d'Or
 - ✓ Pédiatrie urgence (à Ste-Justine)
 - ✓ Pédiatrie hospitalisation
 - ✓ Obstétrique
 - ✓ Urgence adulte
- 19 périodes de stage d'apprentissages intégrés en UMF
- 3 périodes de stage à option
- Possibilité d'une 4° période optionnelle si un stage de soins intensifs/cardio en centre urbain est désiré

PROGRAMME 12 MOIS

- 1ère année (11 périodes) à Montréal pendant laquelle tous les stages obligatoires seront effectués
- 2e année à La Sarre : stage d'apprentissages intégrés en UMF

Le choix du programme 12 ou 24 mois est au choix du résident

N.B. Lorsque les résidents sont à La Sarre, l'ordre des stages est établi de façon individualisée en début de formation avec l'aide de la direction

GARDES

- Les gardes sont effectuées soit lors d'une semaine d'hospitalisation (à domicile), soit sous forme de gardes à l'urgence
- Les gardes en obstétrique sont effectuées sous forme de semaine de garde à domicile et sont jumelées aux gardes en hospitalisation

STAGE UMF

L'horaire est très variable et diversifié! Le résident participe aux mêmes activités cliniques que les médecins de famille pratiquant à La Sarre soit :

- Bureau
- Sans rendez-vous
- Urgence
- Hospitalisation
- Soins aux personnes âgées
- Obstétrique et gynécologie
- Pédiatrie ambulatoire
- Soins palliatifs
- Soins à domicile
- Clinique locomoteur
- Clinique jeunesse
- Clinique psychiatrique
- Clinique de diabète
- Chirurgie mineure
- Clinique d'oncologie

ACTIVITÉS ACADÉMIQUES

- Cours d'urgence
- PABP
- Cours locaux couvrant divers sujets rencontrés en médecine familiale. Ces cours sont donnés conjointement avec l'UMF d'Amos.
- Pratique sur mannequin aux 3 mois (ACLS, etc.)
- Clubs de lecture et présentation scientifique (1 par année)
- Psynéma (visionnement d'un film où l'on retrouve des pathologies psychiatriques et/ou éthiques et discussion)
- Projet d'érudition (1^{ère} année) et d'évaluation de la qualité de l'acte (2^e année)

PARTICULARITÉS DU MILIEU

- Programme horizontalisé et intégré avec la possibilité de moduler la formation selon les besoins des résidents
- Programme de formation médicale décentralisée incluant :
 - ✓ Allocation de transports : 6 allers-retours par année (UMF → campus)
 - ✓ Allocation de logement : 580\$/mois
 - ✓ Allocation de frais de séjour : 4 allocations de 325\$/année
 - Prime d'éloignement (bourse aux études en milieu décentralisé) : 500\$/période de stage
- Le résident devient membre de la communauté et est intégré dans diverses activités sociales

